

Présentation :

Cette note mensuelle entre dans le cadre de la documentation sur les thèmes qui interpellent la CENTIF. Le principe est de parcourir la presse nationale, la presse internationale et l'Internet pour présenter les nouvelles publications. L'accent sera aussi mis sur l'actualité des CRF étrangères.

Sommaire :

Blanchiment d'argent:Total dément.....	p2
Canada : Fraudes dans le secteur de la construction	p2
Michelin, Elf et Adidas soupçonnés de fraude fiscale.....	p3
Le maillon faible pakistanais	p4
L'Europe du secret bancaire se lézarde avant le G20.....	p5
Paradis fiscaux : Andorre, le Liechtenstein... et d'autres cèdent à la pression.....	p7
Maurice veut échapper à la liste des paradis fiscaux.....	p8
Togo : établissement de la Cellule de traitement des informations financières.....	p9
Bénin: Une corruption "énorme" dans le secteur de l'eau.....	p9

Blanchiment d'argent: Total dément

"Nous n'avons pas de fondation servant à faire du blanchiment d'argent"... C'est en ces mots que Total a démenti les soupçons qui planent sur le groupe depuis que le Parisien a annoncé qu'une enquête judiciaire serait ouverte pour blanchiment d'argent. Plus tôt, Eric Woerth avait confirmé avoir "transmis à la justice trois dossiers" sans pour autant donner les noms des entreprises impliquées.

Le groupe pétrolier Total a démenti "formellement" avoir une fondation Elf Trading au Liechtenstein qui lui servirait "à faire du blanchiment d'argent", comme l'affirme le journal Le Parisien, a indiqué mardi à l'AFP une porte-parole du groupe.

"Nous n'avons pas de fondation Elf Trading au Liechtenstein servant à faire du blanchiment d'argent", a indiqué cette porte-parole.

"Nous n'avons aucune activité au Liechtenstein, hormis deux stations-service", a-t-elle ajouté.

Dans son édition de mardi, Le Parisien/Aujourd'hui en France indiquait que le parquet de Paris s'apprêtait à ouvrir "dans les tout prochains jours" une enquête préliminaire pour "blanchiment de fraude fiscale", visant notamment les groupes Michelin, Elf Trading (propriété de Total) et Adidas.

Selon le quotidien, la Direction générale des finances publiques (DGFP) a transmis le 15 décembre au procureur de la République de Paris une liste de fondations liées aux trois groupes, soupçonnées d'avoir utilisé, à des fins frauduleuses, des comptes bancaires de la Banque LGT du Liechtenstein.

Le groupe de pneumatiques Michelin a lui aussi démenti mardi les informations du Parisien.

Le ministre du Budget Eric Woerth avait confirmé un peu plus tôt sur LCI que le ministère "avait transmis à la justice trois dossiers", mais en se refusant à "infirmer ni confirmer le nom des entreprises citées par le Parisien".

Interrogé sur ce qu'il attendait de la justice dans cette affaire, M. Woerth a répondu qu'il souhaitait obtenir "la vérité, sur la manière dont ça s'est passé, sur d'où est venu l'argent sur ces trois affaires (...) et in fine sur le plan fiscal, bien évidemment la récupération des impôts qui ont été édulcorés et des pénalités"

Par L'EXPRESS.fr, le 31/03/2009

[En Ligne] Disponible sur

http://www.lexpress.fr/actualite/economie/blanchiment-d-argent-total-dement_750554.html

Canada : Fraudes dans le secteur de la construction

La SQ mène des perquisitions chez des entrepreneurs

La Sûreté du Québec mène depuis ce matin une série de perquisitions chez des entrepreneurs du secteur de la construction soupçonnés de blanchiment d'argent. La porte-parole de la SQ, Martine Isabelle, a expliqué à Argent que les perquisitions se déroulent dans plusieurs villes de la province.

Le corps policier a frappé des entreprises de la grande région de Montréal à Repentigny, Laval, Boisbriand et Terrebonne notamment. La ville de Trois-Rivières a également reçu la visite des policiers.

«Nous ne pouvons pas identifier les compagnies», a expliqué la porte-parole qui refuse de préciser la valeur des fraudes dont sont soupçonnées les entreprises visitées.

L'opération policière est liée à l'infiltration de l'économie légale et au blanchiment d'argent dans le milieu de la construction.

Le 31/03/2009

[En Ligne] Disponible sur

<http://www.canoe.com/cgi-bin/imprimer.cgi?id=472724>

Michelin, Elf et Adidas soupçonnés de fraude fiscale

Le parquet de Paris a indiqué avoir reçu une dénonciation de Bercy concernant ces trois entreprises. Ils sont soupçonnés de blanchiment d'argent via des fondations au Liechtenstein.

Le ministère des Finances a saisi la justice d'une potentielle fraude fiscale concernant les groupes Michelin, Adidas et une entité de l'ex-Elf, aujourd'hui propriété de Total, a affirmé mardi le parquet de Paris qui devrait ouvrir une enquête.

Cette transmission d'information de la Direction générale des finances publiques (DGFP) à Bercy a été effectuée mi-décembre 2008, a précisé le parquet, confirmant une information du Parisien/Aujourd'hui en France.

Le ministre du Budget Eric Woerth a déclaré pour sa part que le ministère avait «transmis à la justice trois dossiers», tout en refusant de livrer le nom des entreprises concernées.

Cette transmission concerne une liste de fondations qui seraient liées à Michelin, l'ex-Elf et Adidas, ainsi qu'une trentaine de particuliers titulaires de comptes bancaires au Liechtenstein. Ce micro-Etat est souvent considéré comme un paradis fiscal.

Le parquet n'a pas précisé si ces comptes étaient toujours ouverts.

Les éléments transmis par Bercy sont «à l'étude» avant l'ouverture d'une enquête préliminaire, dont l'échéance n'a pas été précisée, a-t-il affirmé.

Une telle enquête «devra déterminer la qualification précise de l'infraction», selon cette source qui a évoqué un éventuel «blanchiment de fraude fiscale».

Cette affaire intervient à la veille de l'ouverture à Londres du sommet du G20, où doit notamment être évoquée la question de la lutte contre les paradis fiscaux, un dossier sur lequel la France se veut très en pointe.

Le pétrolier Total, qui a racheté en 2000 le groupe Elf, a démenti «formellement» mardi avoir une fondation Elf Trading au Liechtenstein qui lui servirait «à faire du blanchiment d'argent»,

comme l'affirme le journal Le Parisien. «Nous n'avons aucune activité au Liechtenstein, hormis deux stations-service», a assuré une porte-parole du groupe.

Le fabricant de pneumatiques Michelin a également démenti détenir un compte ou une quelconque fondation au Liechtenstein.

«Le groupe Michelin ne détient aucune fondation Copa» et ne possède «aucun compte au Liechtenstein dans la banque LGT» comme le mentionne Le Parisien, a déclaré le porte-parole de l'équipementier.

Adidas n'avait pour sa part pas réagi mardi en fin de matinée.

Les éléments transmis par Bercy au parquet proviennent d'une liste de particuliers et d'entreprises disposant de comptes bancaires au Liechtenstein fournie début 2008 par les autorités allemandes, obtenue dans le cadre d'une enquête menée outre-Rhin, selon le parquet.

Eric Woerth avait évalué en février 2008 à environ un milliard d'euros le montant de la fraude fiscale imputée aux Français ayant un compte au Liechtenstein.

Dans un rapport, le ministère du Budget indique que 16 des 64 groupes familiaux français suspectés de fraude fiscale au Liechtenstein se sont mis en règle, en payant leur dû au fisc, majoré des intérêts de retard et de pénalités, a révélé samedi Le Figaro.

Quatre groupes familiaux français ont promis de se mettre en règle. Des discussions sont encore en cours avec trois autres groupes, a confirmé samedi Bercy à l'AFP.

Libération du 31/03/2009

[En Ligne] Disponible sur

<http://www.liberation.fr/economie/0101559255-michelin-elf-et-adidas-soupconnes-de-fraude-fiscale>

Le maillon faible pakistanais

Terrorisme. Les services secrets d'Islamabad inquiètent les Occidentaux. Sont-ils derrière les attentats perpétrés dans la région ?

Aurelia du Vignau, le 12-03-2009

L'attentat du 3 mars à Lahore contre l'équipe de cricket du Sri Lanka (6 policiers et 2 civils tués) a une nouvelle fois montré les carences des services de renseignement et de sécurité du Pakistan, alors que la communauté internationale cherche à les mobiliser pour combattre le terrorisme islamiste et réduire les sanctuaires des talibans au nord-ouest du pays.

Simple carence ou graves complicités internes ? Les Occidentaux doutent. L'enquête sur les attentats contre les grands hôtels de Bombay, fin novembre (172 morts, plus de 300 blessés), a révélé que le groupe terroriste responsable s'était entraîné au Pakistan. Personne ne croit qu'il a pu échapper à la vigilance des agents de l'Inter-Services Intelligence (Isi), les puissants services secrets pakistanais, particulièrement bien informés sur la nébuleuse islamiste dans ce pays musulman de 180 millions d'habitants. L'Inde et les pays occidentaux sont même certains que l'organisation Lashkar-e-Taiba, responsable de la tuerie de Bombay, est une création de l'Isi.

État dans l'État, l'Isi semble échapper à tout contrôle depuis longtemps: «Cela fait des années qu'ils ne sont plus sous l'autorité de l'État du Pakistan, et qu'ils soutiennent les terroristes », confiait même Bernard Kouchner, le 28 novembre dernier. Créée en 1948 au lendemain de l'indépendance, l'Isi reçut dès 1950 l'aide financière de l'Occident, qui utilisait le Pakistan dans la lutte contre le communisme.

Le programme nucléaire pakistanais, lancé en 1972, l'instabilité politique afghane à partir de 1973, le soutien aux "combattants de la liberté" afghans contre les Soviétiques (1979-1989) donnèrent à l'Isi un rôle majeur dans la région. L'agence centralisa l'aide occidentale destinée aux moudjahidine afghans, prélevant sa part au passage et élargissant son autonomie. Les dollars américains récupérés par l'Isi allèrent aussi au financement de madrasa (écoles coraniques) et à l'entraînement militaire des futurs talibans.

Soucieux de consolider son pouvoir, de maintenir la pression sur l'Inde au Cachemire et d'étendre l'influence pakistanaise en Afghanistan par le biais des solidarités pachtouns, le président Pervez Moucharraff apporta son appui à l'Isi pendant dix ans (1999 à 2008), la naissance de l'extrémisme taliban, la création d'organisations telles que Lashkar-e-Taiba ou Jaish-e-Mohammad, les circuits opaques de l'argent et du pouvoir sous le contrôle de l'Isi. L'agence est même soupçonnée d'avoir trempé dans les attentats du 11 septembre 2001 et dans l'assassinat de Benazir Bhutto en 2007.

Le Pakistan a toujours nié toute responsabilité dans les attentats de ces dernières années: « Ce sont des actes terroristes barbares », disait le premier ministre Yousaf Raza Gilani après ceux de Bombay. « Par le passé, beaucoup d'erreurs ont été faites [...], mais le gouvernement actuel ne soutient pas de tels actes », commentait le président Asif Ali Zardari, en décidant la fermeture du département politique de l'Isi. Cette décision a suscité une certaine incrédulité chez les spécialistes : « Ce n'est pas la première fois qu'on nous l'annonce... »

Sous la pression de Barack Obama, décidé à faire de l'Afghanistan le front central de la guerre contre le terrorisme, le président Zardari a redit qu'il redoublerait d'effort contre les talibans. Au moment où se réunissaient à Washington de hauts responsables américains, pakistanais et afghans, il livrait ce plaidoyer au Wall Street Journal : « C'est une lutte existentielle. Si nous perdons, le monde perd aussi. On n'a pas droit à l'échec. » Accusé de contacts suivis avec les talibans, il tentait de se justifier : « Nous n'avons pas négocié et nous ne négocierons pas avec les extrémistes talibans ni avec les terroristes. Les religieux avec lesquels nous sommes en relation ne sont pas des talibans. » Lui, sans doute, mais ses agents de l'Isi ?

Aurelia du Vignau, le 12-03-2009

[En Ligne] Disponible sur

http://www.valeursactuelles.com/public/valeurs-actuelles/html/fr/articles.php?article_id=4295

L'Europe du secret bancaire se lézarde avant le G20

La pression monte contre les paradis fiscaux dans la perspective du G20 qui doit leur être consacré le 2 avril, à Londres. Angela Merkel et Nicolas Sarkozy ont ainsi prôné, jeudi 12 mars, la création d'"un mécanisme de sanction" qui pourrait passer par l'obligation faite aux banques, qui ont des filiales dans des zones opaques, à accroître leurs provisions de façon significative.

Le même jour, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) devait communiquer au G20 une liste de pays et territoires considérés comme "non coopératifs", soit la liste des pays qui refusent de répondre aux requêtes fiscales de pays tiers. La perspective de figurer au ban de la communauté internationale a d'ores et déjà incité un certain nombre de pays et de zones franches à faire un pas. Jeudi, la principauté d'Andorre, le Liechtenstein et la Belgique se sont engagés à lever le secret bancaire, tandis que les îles Anglo-Normandes de Jersey et Guernesey promettaient de répondre aux demandes de l'administration fiscale britannique. Ces dernières semaines, les Antilles néerlandaises, Aruba et les Bermudes ont commencé à faire preuve de souplesse dans l'échange de renseignements bancaires. En février, Singapour et Hongkong ont annoncé des projets de lois visant à changer leurs pratiques fiscales.

PRESSIONS POLITIQUES

Pour obtenir ces premiers gestes, les pressions politiques n'ont pas manqué. Concernant Andorre, Nicolas Sarkozy a menacé de renoncer à sa fonction de coprince – aux côtés de l'évêque d'Urgel – si la principauté n'obligeait pas ses banques à plus de transparence. De crainte de basculer de facto dans le giron de l'Espagne, le gouvernement andorran a promis une réforme d'ici à la fin de l'année.

L'Allemagne semble avoir agi avec la même fermeté vis-à-vis du Liechtenstein, qui s'est engagé à "reconnaître les standards de l'OCDE" et à établir "de nouvelles bases" pour le secret bancaire. "Le temps est venu d'adapter notre système dans le domaine de la fiscalité" a précisé jeudi, le prince Alois von und zu Liechtenstein.

Ces évolutions sont significatives. Andorre n'est pas la Principauté de Monaco certes – curieusement silencieuse –, mais l'évolution du Liechtenstein et de la Belgique peut inciter la Suisse, le Luxembourg, Hongkong ou Singapour à se normaliser.

En France, la pression médiatique est d'autant plus forte que le magazine Alternatives économiques publie, cette semaine, une enquête qui montre que 100 % des multinationales françaises du CAC 40 ont des filiales dans les paradis fiscaux et judiciaires. Ces outils servent à mettre des bénéfices à l'abri de l'impôt mais aussi parfois à rémunérer en liquide des personnes qui facilitent l'obtention d'un contrat.

ÉTAT DES LIEUX DES PAYS OPAQUES

La stigmatisation des paradis fiscaux est d'autant plus significative que la présidence britannique du G20 a souhaité lier la question fiscale à la lutte contre le blanchiment d'argent sale. Le GAFI (Groupe d'action financière) et le Forum de stabilité financière (FSF) ont donc été saisis pour établir un état des lieux des pays opaques soupçonnés d'aider les trafiquants de drogue à blanchir leur argent.

Après les avoir laissées longtemps prospérer, les Etats veulent donc réduire la puissance des zones dites offshore. Non seulement ces milliers de milliards d'euros circulant en franchise fiscale sont accusés d'avoir aggravé la crise financière, mais ils représentent aussi un manque à gagner intolérable pour des pays contraints de creuser le déficit de leur budget pour financer la relance économique.

Tous les paradis fiscaux ne sont pas à mettre sur le même plan. "La Suisse n'est pas les îles Caïman, mais en s'attaquant à tout le monde en même temps, et notamment à de "grands" pays, le G20 se donne les moyens d'un progrès considérable!" indique un haut fonctionnaire impliqué dans la préparation du G20.

L'Autriche et surtout la Suisse mènent une activité diplomatique intense pour ne pas figurer sur une liste noire qui les mettrait au banc de la communauté internationale. De son côté, le président des Etats-Unis, Barack Obama, semble sur cette ligne, en dépit des réticences de nombreux hauts responsables de l'administration américaine, nommés par Bush et toujours en place. La position de M.Obama conditionnera celles de pays comme le Canada et le Japon.

Yves Mamou et Anne Michel

LE MONDE du 13.03.09

[En Ligne] Disponible sur

http://www.lemonde.fr/economie/article/2009/03/13/1-europe-du-secret-bancaire-se-lezarde-avant-le-g20_1167354_3234.html

Paradis fiscaux : Andorre, le Liechtenstein... et d'autres cèdent à la pression

De peur d'être ostracisés par leurs voisins européens, Andorre et Liechtenstein ont accepté de lever peu ou prou le secret bancaire qui attirait chez eux les capitaux fuyant le fisc.

Le secret bancaire propice à l'évasion fiscale est en grand danger en Europe. Coup sur coup, le Liechtenstein et Andorre, deux des trois derniers pays à figurer sur la « liste noire » de l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques), ont annoncé hier de substantielles concessions en la matière. Selon une déclaration signée mardi à Paris devant le représentant du coprinced'Andorre, qui n'est autre que Nicolas Sarkozy (l'autre tête de la principauté étant l'évêque d'Urgell en Espagne), et divulguée hier, Andorre s'est tout simplement engagé à lever le secret bancaire d'ici au 15 novembre pour tout ce qui touche aux enquêtes fiscales. Le Liechtenstein, au centre l'an dernier d'unénorme scandale d'évasion fiscale en Allemagne, a pour sa part annoncé hier « reconnaître les normes de l'OCDE » en matière de fiscalité et de transparence. Il se dit donc prêt à conclure une série d'accords bilatéraux, sur le modèle de celui signé en décembre avec les Etats-Unis, dans lesquels il s'engagerait à transmettre des informations bancaires en cas d'enquête sur des « fraudes fiscales avérées ». Les discussions devraient commencer dès demain avec l'Allemagne et dans quelques semaines avec la Grande-Bretagne. La Belgique a aussi déclaré hier, qu'elle allait supprimer dès l'an prochain le secret bancaire qu'elle opposait aujourd'hui aux autres pays de l'Union européenne. « Nous assistons en ce moment, au niveau mondial, à un changement fondamental et rapide en direction d'une coopération entre les Etats », a reconnu le prince Alois du Liechtenstein pour expliquer une décision de nature à nuire au principal fonds de commerce de son pays.

Selon un expert, ces mesures donnent des chances sérieuses aux deux principautés de voir leur nom retiré de la liste noire de l'OCDE, qui doit être réactualisée cet été et qui ne compterait alors plus que Monaco. Une liste à la cohérence, il est vrai, discutable puisqu'elle ne compte pas certains pays, comme Panama ou l'île Nauru, bien moins coopératifs que Monaco dans la lutte contre le blanchiment d'argent criminel.

Un « document de travail »

Les concessions du Liechtenstein mettent aussi la pression sur la Suisse, dont le gouvernement devrait discuter aujourd'hui de son sacro-saint secret bancaire, déjà spectaculairement écorné il y a deux semaines quand le principal établissement du pays, UBS, avait accepté de divulguer l'identité de 300 titulaires américains de comptes offshore, après un ultimatum du fisc américain. Par ces temps de vaches maigres pour les finances publiques, ce dernier a, il est vrai, besoin du moindre dollar. Pour les mêmes raisons, la France et

L'Allemagne ont demandé en octobre à l'OCDE de lister les paradis fiscaux, généralement définis comme des pays pratiquant non seulement une fiscalité allégée, ce qui demeure une prérogative légitime des peuples, mais opposant le secret bancaire au fisc des autres pays. Depuis quelques années, ces pays collaborent toutefois généralement dans les enquêtes portant sur le blanchiment d'argent tiré du racket ou du trafic d'armes, de drogues et d'êtres humains.

Si l'OCDE, qui fonctionne suivant la règle de l'unanimité, peut difficilement mettre à l'index certains de ses propres membres, il a élaboré un « document de travail » transmis récemment aux pays du G20 qui devraient l'examiner ce week-end et pourraient établir leur propre liste noire lors du sommet du 2 avril à Londres. Cette liste compterait la Suisse, l'Autriche, le Luxembourg - tous trois membres de l'OCDE -, Hong Kong et Singapour et une vingtaine de petites îles des Caraïbes et du Pacifique. Jersey, qui multiplie depuis des mois les signatures de conventions d'informations fiscales, devrait échapper à l'opprobre.

Ces différentes mises à l'index ont suscité dimanche dernier une riposte diplomatique commune de la Suisse du Luxembourg et de l'Autriche, qui ont reçu hier le soutien du Premier ministre de la République tchèque, présidant en ce moment l'Union européenne. Mirek Topolanek a comparé le secret bancaire au « secret confessionnel ».

YVES BOURDILLON

Les échos, 13/03/09

[En Ligne] Disponible sur

<http://www.lesechos.fr/info/inter/4841851-paradis-fiscaux-andorre-le-liechtenstein-et-d-autres-cedent-a-la-pression.htm>

Maurice veut échapper à la liste des paradis fiscaux

Le vice-Premier ministre et ministre mauricien des Finances, Rama Sithanen, s'est rendu la semaine dernière en Europe pour que son pays ne figure pas dans la liste noire que l'OCDE s'appête à communiquer au sommet du G20 qui se réunit le 2 avril prochain à Londres.

Ce sommet, qui doit proposer des solutions pour juguler la récession économique, pourrait adopter des mesures contre les paradis fiscaux. C'est pourquoi Maurice a décidé d'effectuer un lobbying d'urgence pour préserver les acquis de son Global Business Sector.

Sithanen a ainsi rencontré des membres du gouvernement français. Le président français Nicolas Sarkozy a pris la tête de l'offensive contre les pays accusés de ne pas coopérer.

Le vice-Premier ministre a également rencontré le ministre luxembourgeois des Finances, Jean Claude Juncker, ainsi que des autorités belges. Maurice partage avec ces deux pays les mêmes craintes d'être mis au ban de la communauté internationale. Ils se sont déjà engagés à lever sous certaines conditions le secret bancaire.

Maurice ne figure toutefois pas dans la liste de 35 pays rendue publique par l'OCDE en 2002, pour s'être engagée à mieux coopérer. Sithanen a expliqué au cours de sa visite que « l'Ile Maurice a des lois transparentes en matière de transactions fiscales et a toujours montré de très bonnes dispositions à coopérer pour un libre échanges d'informations ». Il estime que ses interlocuteurs se sont montrés satisfaits de ses explications.

Les Afriques - N° 68 - 26 mars au 1er avril 2009

Togo : établissement de la Cellule de traitement des informations financières

Le Togo vient de mettre en place la Cellule nationale de traitement des informations financières (CENTIF) afin de se conformer aux règlements communautaires en matière de contrôle des transactions financières et de lutte contre le blanchiment de capitaux.

Les membres de cette structure ont prêté serment jeudi. Le Togo est le seul des huit pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), à n'avoir pas cette institution jusqu'à présent.

"Dans les autres pays de l'Uemoa ça existe déjà", a indiqué Aquitème Tcha Bignonzi, inspecteur principal des douanes et président de la CENTIF.

En annonçant la création de la CENTIF, les autorités togolaises ont expliqué qu'elle devra notamment "recevoir, analyser et traiter les renseignements propres à établir l'origine des transactions ou la nature des opérations faisant l'objet de déclaration de soupçon auxquelles sont astreintes les personnes physiques ou morales assujetties".

Selon Bignonzi, la CENTIF est chargée de lutter contre le blanchiment d'argent et de capitaux qui déséquilibrent les statistiques économiques dans les espaces communautaires comme la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui regroupe quinze pays, et l'UEMOA.

Xinhuanet le 01/03/2009

[En Ligne] Disponible sur

http://www.french.xinhuanet.com/french/2009-03/01/content_826959.htm

Bénin: Une corruption "énorme" dans le secteur de l'eau

La corruption a limité l'accès de plus de la moitié de la population béninoise à l'eau salubre, selon le ministère de l'Energie et de l'eau. D'après les autorités, les consommateurs défavorisés paient le prix de la mauvaise gestion de ce secteur, qui pèse plusieurs millions de dollars.

Au cours des 20 dernières années, les bailleurs ont accordé 87 millions de dollars pour financer la réforme du secteur hydraulique béninois, plus de la moitié de cette somme provenant du gouvernement japonais, a indiqué Blaise Dossa, coordinateur des projets financés par le Japon au ministère de l'Eau.

Malgré le soutien des bailleurs, pourtant, les progrès sont lents, a-t-il déclaré. « Quand les fonds arrivent, ils doivent passer par une longue chaîne d'acteurs. Il faut beaucoup de temps pour que les projets soient traités ».

Des contrats corrompus

Une fois que les fonds des bailleurs sont débloqués pour pouvoir construire de nouvelles sources d'eau, la façon souvent obscure dont les maires accordent les contrats aux gestionnaires de projets est ouverte à la corruption, a ajouté M. Dossa.

« Le coût de ces contrats de [gestion] est gonflé. Etant donné que seule la signature du maire est requise [pour finaliser le contrat], c'est le consommateur qui finit par assumer ces frais plus élevés ».

L'organisme de surveillance de la corruption Transparency International (TI) estimait dans son Rapport mondial sur la corruption 2008 que dans les secteurs hydrauliques des pays en voie de développement, la corruption augmente les frais de connexion des ménages de 30 pour cent et représente, pour l'industrie, 48 milliards de dollars de pertes annuelles.

Selon M. Dossa, responsable de projets publics, la connexion au réseau hydrique coûte 20 pour cent de plus dans les régions rurales que dans les zones urbaines, en grande partie parce qu'il est difficile d'endiguer la corruption lorsque les contrats sont disparates et décentralisés.

Mais mêmes les contrats négociés au plan national échappent à toute supervision, a-t-il indiqué à IRIN, notamment les contrats d'achat de matériaux de construction hydraulique (tuyaux, robinets, poulies...). Ces contrats contiennent souvent de « faux » coûts, et les autorités empochent la différence, selon M. Dossa. Les autorités publiques des eaux ont expliqué à IRIN qu'elles tentaient de poursuivre les contrevenants.

L'eau absorbe plus du double des capitaux nécessaires aux autres services publics, « c'est pourquoi les passations de marchés sont lucratives et la manipulation est difficile à détecter », selon Transparency International.

Sur 10 grands marchés prospères en termes de participation du secteur privé dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, neuf se trouvent également dans des pays où le risque de corruption est extrêmement élevé, selon le rapport 2008 de TI sur la corruption. En 2008, le Bénin a progressé à l'indice de perception de la corruption, grimant de 22 places sur 180.

Dans les villes

La corruption dans les régions urbaines et les pertes de ressources en eau ont limité les moyens dont dispose la société publique des eaux pour améliorer l'accès des populations à l'eau, selon Jean Michel Klican, directeur adjoint de la Société nationale des eaux du Bénin (SONEB). « Notre volonté, c'est de donner de l'eau à tout le monde, mais nous n'y arrivons pas ».

Les pertes de bénéfices dus à la corruption sont « énormes » ; elles « ne peuvent même pas être chiffrées », a-t-il affirmé.

En 2007, le ministère béninois de l'Eau a fait état de plus de 13 000 sources d'eau – des puits aux robinets communautaires - dont 13 pour cent fonctionnent mal, selon une enquête publique. M. Klican de la SONEB a indiqué à IRIN que 52 pour cent des citoyens avaient accès à l'eau.

L'un des Objectifs du millénaire pour le développement adoptés par le Bénin consistera à assurer un accès à l'eau salubre à 75 pour cent de la population urbaine et à 68 pour cent des populations rurales d'ici à 2015.

Mais pour y arriver, a indiqué Martin Assogba de l'Association contre le racisme, l'ethnocentrisme et le régionalisme, une organisation non-gouvernementale (ONG) locale, le

gouvernement doit d'abord s'attaquer à une corruption endémique. « Il y a des gens qui posent des compteurs parallèles [pour le compte de la SONEB]. Il y a des employés de la SONEB qui vendent de l'eau [à laquelle ils ont accès gratuitement] ».

Mais il n'est pas facile d'attraper les coupables, selon M. Klican de la SONEB. « Nous savons que les gens le font, mais nous n'avons tout simplement pas l'argent nécessaire pour poursuivre tout le monde ».

Même si des enquêtes internes ont abouti à un certain nombre de poursuites judiciaires, a-t-il dit, il reste beaucoup à faire.

« Certains employés [de la SONEB] chargés de relever les compteurs se font payer par des consommateurs [qui n'ont pas payé leur facture] pour ne pas leur couper l'eau. à verser de l'argent en plus en les menaçant de leur couper l'eau », a indiqué M. Klican. « Nous suivons tout cela avec attention ».

Le 20/02/2009

[En Ligne] Disponible sur

<http://www.jeuneafrique.com/Article/DEPIRIN83026/-corruption-Eau-Une-corruption--enorme--dans-le-secteur-de-l-eau.html>
